

Procès verbal de l'Assemblée Générale du Comité de Vendée de Volley MONTAIGU-VENDEE BOUFFERE, le vendredi 24 juin 2022

GSA ou clubs présents : Club Volley Détente Vendée, Beaurepaire, Boufféré, La Bruffière, Challans, Les Epesses, Fontenay, Les Herbiers, Les Landes Genusson, Mareuil, Riez Vie, La Roche/Yon, Ste Florence, SEC, SMSA, Tiffauges, Vendrennes.

GSA ou clubs représentés (entre parenthèse le club mandaté) : Aizenay (Challans), OYA (Vendrennes), Pouzauges (Les Epesses)

GSA ou clubs absents : Chantonay. Adapei (club détente 85).

Désignation de 3 scrutateurs : Olivier CHAIGNEAU (Statuts et Règlements), Lise BERTRAND (Les Epesses) et Katy PERREAU (club détente 85)

Quorum : 17 clubs présents, 3 représentés, 1 absent soit 100 voix sur 103 possibles. Plus de 50 % des clubs présents et pas plus de 50 % de voix par les procurations.

Ouverture de la séance par le Président Guillaume PAPIN à 20h

Mot d'accueil par Emmanuel BONNART, président de Montaigu-Vendée-Boufféré Volley Ball

Intervention de M. le Maire de Montaigu-Vendée-Boufféré, Florent LIMOUZIN (accompagné de Mme Cécilia GRENET, Maire Déléguée de Boufféré).
Le maire rappelle son souhait d'accueillir sur la commune les volleyades 2024.

Intervention de Jean-Michel QUENTIN pour la ligue des Pays de la Loire de Volley Ball.

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale financière du 6 septembre 2021

Vote POUR à l'unanimité

- Rapport d'activités du Secrétaire Général englobant les rapports des commissions (vote)

Dossier joint.

Vote POUR à l'unanimité

- Vote des tarifs 2022/2023

Dossier joint (tarifs 2020/2021 maintenus, sauf l'indemnité de déplacement passant à 0,31 €/km).

Adopté à l'unanimité.

- Élections complémentaires au Bureau Directeur (3 postes vacants)

4 candidatures sont parvenues dans les délais au comité :

Sur un total de 100 voix de clubs présents ou représentés, ont été élus :

M. Arnaud RIGAUDEAU, 95 voix

M. Freddy GUÉRINEAU, 91 voix

Mme Marie-Line PAPIN, 75 voix

Non élue au comité directeur, mais invitée à rejoindre une commission : Delphine BOULARD, 51 voix.

- Point d'étape du projet d'olympiade 2021/2024 avec les responsables de commissions, informations et propositions des commissions pour la saison 2022/2023

Arbitrage : présentation des dates de formations d'arbitres et de marqueurs. Rappels réglementaires.

Sportive : en seniors, possibilité d'engager des équipes composées de M18 et M21 en championnat départemental. En jeunes renforcement de la commission. Poursuite du loisir.

Statuts et règlements : rappel des objectifs DAF (devoirs d'accueil et de formation, pour les clubs régionaux et nationaux)

Technique : présentation du calendrier des formations CAVB et « accompagnant d'équipe jeune » par Pierre MONCANIS. Calendrier des stages jeunes.

Développement : poursuite des actions engagées. Recrutement dans le cadre du plan fédéral d'un agent de développement pour aider les clubs (structuration, création de sites de pratiques)

Éco-responsabilité : renforcement des actions menées auprès des clubs avec un budget à la hausse. Demande de renforcement de la commission.

Communication : amélioration de la visibilité sur Facebook et Instagram, lancement sur LinkedIn. Site internet refondu, ouvert pour début septembre. Besoin de retrouver une présence dans la presse régionale et à TV Vendée.

- Remise des récompenses :

Ont reçu une lettre de Félicitations de la Fédération les dirigeants bénévoles suivants :
Frédéric Brizard (Beaurepaire), Jean-Louis Fernandez (Fontenay), Aurélie Lossouarn (La Bruffière), Maryline Papin (SEC), Antoine Rivalland (SEC)

Ont reçu une médaille fédérale :
Argent à Freddy Guérineau (OYA)
Bronze à Charlotte Caspescha (SMSA) et Coralie Maupetit (Mareuil)

Sans oublié les médailles d'or remises lors de l'AG de la Ligue le 18 juin, à :
Olivier Chaigneau (Les Herbiers) et Liliane Mandin (Vendrennes).

Remise de diplôme félicitant les **équipes vainqueurs des championnats jeunes** pour :

Boufféré en M11 Féminines
AS Landaise en M11 Masc. et Mixtes
St Martin St Aubin en M13 Féminines
Boufféré en M13 Masc. et Mixtes
Challans en M15 Mixte

Champions départementaux (rappel) : LA ROCHE VB (masculins) et le SEC (féminines)

Dotations en achats de matériel :

- 250€ à VENDRENNES, club ayant amené le plus de licenciés à Festyvolley (57), et en proportion du nombre de licenciés (95%)
- 250€ à OYA VB (second club en proportion du nombre de licenciés, 59%), classé juste avant Mareuil (58%).
- 500€ à ES FLORENTIN pour l'accompagnement réalisé en 2019/2021.

- Interventions des invités

Intervention de Jean-Michel QUENTIN pour la ligue des Pays de la Loire de Volley Ball.

*Le Président G. PAPIN rappelle les **dates de l'été** (tournois de La Tranche les 9 et 10 juillet, AG financière et de rentrée lundi 5 septembre à La Roche), puis clôt l'AG à 22H30*